

solution de ce problème; or, après toute cette longue succession d'années, je suis d'avis que le pays, du moins dans l'Ouest, est en proie à la plus terrible crise que nous ayons traversé. Je me permettrai d'ajouter que même dans l'est du Canada le chômage est plus considérable qu'à aucune autre époque de notre existence nationale. Je tiens à savoir des lèvres de ceux qui ont soutenu que le tarif protecteur nous assurerait sécurité et prospérité, pendant combien de temps ce tarif devra être maintenu en vigueur avant que le pays jouisse d'une ère de prospérité générale dont bénéficiera toute la population? Je soutiens donc que le tarif protecteur—car c'est ce régime que nous avons eu jusqu'aujourd'hui—tend à réunir toute la richesse du pays dans les mains de quelques particuliers. Nous entassons des richesses d'un côté tandis que de l'autre s'installe la pauvreté au foyer de la grande majorité des citoyens du pays. Or, quelle est la conséquence d'un pareil état de choses? D'un côté, nous avons une accumulation de richesses sans besoins correspondants et de l'autre des besoins mais sans la puissance d'achat nécessaire à leur satisfaction.

Tant que nous n'aurons pas découvert des méthodes ou un régime administratif de nature à assurer à tous les citoyens chance égale et part égale dans la partage de nos richesses naturelles, le Canada ne sera jamais un pays riche, vigoureux, sérieux et heureux. De 1882 à 1896, quelque chose comme \$500,000,000 ont été soutirés des goussets du peuple canadien pour être versés dans les coffres des manufacturiers et nous avons encore suivi la même ligne de conduite au cours des vingt-six dernières années. Si j'ai bien compris, les deux anciens partis se chamaillent sur la question de savoir quel est celui des deux qui a diminué le plus le tarif douanier pendant tout le temps qu'ils ont détenu les rênes du pouvoir. Après avoir étudié la question, en observateur désintéressé, je n'hésite pas à affirmer que les deux partis ne se font pas de mal sur ce point; de plus, si nous tenons compte de l'augmentation du chiffre de la population canadienne, nous sommes autorisés à affirmer que le même programme a été maintenu en vigueur de 1896 à venir jusqu'aujourd'hui et qu'une somme d'au moins \$1,000,000,000 est passée des goussets du peuple à la caisse des manufacturiers canadiens. Or, si à cette heure, nous avions seulement la moitié de cette énorme somme à distribuer d'une façon générale parmi la population du pays, ce serait un excellent moyen de

[M. Kennedy.]

ramener la prospérité et de donner une solution au problème du chômage. La distribution d'une pareille somme ferait renaître la prospérité par tout le Dominion du Canada. D'un côté nous avons des montagnes de richesses et, de l'autre, de profondes vallées où la pauvreté règne en maîtresse. Or, il n'y a qu'un seul moyen de combler ces vallées, c'est de niveler les montagnes.

On affirme, cela va sans dire, que les manufacturiers canadiens ne sont pas en mesure de soutenir la concurrence étrangère et qu'il est nécessaire de protéger les grandes industries parce qu'elles sont essentielles au développement du pays. Pour moi, les manufacturiers canadiens peuvent aussi bien lutter contre la concurrence étrangère que nos cultivateurs dont les produits sont expédiés sur tous les marchés du monde. Mais parlons donc de nos soldats, qui traversèrent l'Atlantique et se mesurèrent avec les armées les mieux disciplinées de l'Europe; bien qu'ils fussent absolument sans expérience dans le métier des armes. Or, nous sommes fiers de le proclamer, en dépit de ce désavantage, ils furent en mesure de faire mieux que de tenir leur bout. Sommes-nous en droit de conclure qu'il existe au pays une classe de gens qui craignent de faire face au monde entier et d'affronter les situations et les difficultés que le reste de la population ne peut éviter. Devons-nous conclure que le temps est venu d'exiger de la classe la plus nombreuse de producteurs, les ouvriers et les cultivateurs, qu'ils s'imposent un fardeau supplémentaire afin d'assurer des privilèges spéciaux à une autre classe de notre population?

En prônant ce tarif Laurier-Fielding, qui aura pour effet d'assurer au fisc absolument tout l'argent perçu des contribuables, nous ne prôtons pas une législation de classe mais mettons fin à pareille législation, car le tarif de protection constitue un des meilleurs exemples de législation de classe que nous ayons et ayons eus au Canada.

En dépit de l'augmentation du prix des instruments de production, des machines agricoles et de tous les articles nécessaires au développement de nos fermes, nous avons soutenu la concurrence du monde entier et réussi, comme cultivateurs, à établir la plus grande industrie du Canada. Il nous a fallu faire l'épreuve du climat, du sol dans les nouvelles régions, subir les inconvénients des longues distances, du mauvais temps, de la grêle, de la sécheresse ou d'une trop grande humidité; mais nous avons réussi, quand même, à soutenir